

Le 26 mai, tous et toutes dans l'action pour l'emploi, les salaires, le service public et contre la délocalisation de la statistique publique

La crise doit être payée par ceux qui l'ont provoquée !

Malgré les mobilisations de ce début d'année, qui ont rassemblé plusieurs millions de salariés, le 29 janvier, le 19 mars et le 1^{er} mai, le gouvernement persiste dans sa volonté de laisser les salariés encaisser seuls les conséquences de la crise financière. Depuis plusieurs mois déjà se déroulent des conflits durs dans de nombreuses entreprises qui, bien qu'en bonne santé financière, n'hésitent pas à licencier. Les banques et les entreprises ne doivent pas être les seules à bénéficier des aides gouvernementales ! **C'est pourquoi nous devons à nouveau faire pression sur le gouvernement.**

Par ailleurs, **le projet de loi "mobilité des fonctionnaires"** est en voie d'être examiné. Le gouvernement a annoncé sa volonté de le faire voter avant l'été. Rappelons que ce projet de loi permettrait de mettre en disponibilité d'office les fonctionnaires qui auraient refusé trois propositions de postes différents. La direction de l'Insee assure ne pas vouloir utiliser cette nouvelle disposition, mais ne perdons pas de vue que nous nous trouvons dans un contexte où le reste de la fonction publique perd énormément de postes et où trouver un poste convenant à un agent (type de travail, lieu...) sera loin d'être évident !

Le 26 mai des actions dans tous les établissements de l'Insee !

La direction de l'Insee, comme le ministère de l'Économie, refuse de dire où en est le projet de délocalisation de la statistique publique. Que ce soit lors de l'envahissement du comité de direction de l'Insee le 12 mai, de la remise en directions régionales et CNI de la lettre ouverte au DG faite lors de la dernière coordination ou lors de la rencontre avec le cabinet Lagarde le 14 mai, la réponse est la même : « nous n'avons pas l'autorisation de vous en dire plus, mais tout va bien ! ». Et pourtant, c'est loin d'être le cas :

Le directeur général a avoué que le ministère du Budget a émis des réserves sur le dossier. Pas étonnant que dans la période, le gouvernement tique sur le coût du projet !

De plus, le cabinet Lagarde a bien confirmé que la règle d'un départ à la retraite sur deux non remplacé (RGPP) continue de s'appliquer à la statistique publique. Dit plus clairement, **il n'y aura pas de rehaussement du plafond d'emploi, donc pas de sureffectif temporaire pour gérer l'éventuelle transition.** Pourtant, c'était une condition que le rapport Cotis/Duport même, jugeait indispensable pour que le projet ne soit pas voué à l'échec. Rappelons que le non-remplacement suffisant des départs en retraite va aboutir à la baisse de 1 000 à 1 500 agents d'ici 2015.

Le dossier du projet de délocalisation a déjà été examiné lors d'une réunion interministérielle, début mai, qui n'a pas été décisionnelle. Il est donc important que des actions fortes réaffirment notre rejet de ce projet, dont le montant financier n'est pas acceptable dans la période, et de toutes façons à "hauts risques" même avec les moyens demandés par le rapport Cotis/Duport.

Nous appelons donc pour le 26 mai à :

- **organiser des assemblées générales dans les établissements pour décider de modalités d'actions pouvant aller jusqu'à la grève ;**
- **participer aux actions public-privé dans les régions, notamment les manifestations, pour faire aboutir les revendications communes concernant l'emploi, les salaires, et les services publics ;**
- **participer le reste de la journée à toutes actions permettant de montrer à la direction le refus des agents du projet de délocalisation et pour un moyen terme ambitieux (collecte et remise de souris, cafés-discussions, interpellation de la direction, manifestations, conférences de presse, etc.) ;**
- **préparer la montée sur Paris accueillie par des parlementaires devant l'assemblée nationale qui aura lieu début juin (la date sera précisée le plus rapidement possible).**

A Paris, le 20 mai 2009